

**CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET DE 3^{ème} VOIE
DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2018

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : MÉTIERS DU SPECTACLE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 21 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes technicien principal territorial de 2^{ème} classe au sein de l'intercommunalité de TECHNICO (45 000 habitants), qui possède une MJC (Maison des Jeunes et de la Culture). Celle-ci organise des concerts dans une salle de 150 personnes dédiée à cet effet, avec les moyens techniques son et lumière des groupes invités. Vous êtes en charge de l'exploitation de cette salle.

Dans le cadre du passage de la MJC en SMAC (Salle de Musiques Actuelles), une salle de concerts de 300 places assises ou 500 places debout est en phase d'étude de conception et nécessite une définition technique du besoin en équipements audiovisuels.

Dans un premier temps, le directeur général des services vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les SMAC.

10 points

Dans un deuxième temps, en votre qualité de régisseur général de cette SMAC, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour l'équipement audiovisuel et d'éclairage de l'espace concert de la SMAC.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

Liste des documents :

- Document 1 :** « Cahier des missions et des charges pour les scènes de musiques actuelles » - *culturecommunication.gouv.fr* - 31 août 2010 - 5 pages
- Document 2 :** « Fiche métier n° 02/D/29 : Régisseuse / régisseur de spectacle et d'évènementiel » - *cnfpt.fr* - 2016 - 3 pages
- Document 3 :** « Projet de construction SMAC Toulouse » (extraits) - *atemp.eu* - Consulté le 7 novembre 2016 - 3 pages
- Document 4 :** « Dossier technique L'Autre Canal - Grande Salle et Club » (extraits) - *lautrecanalnancy.fr* - Août 2017 - 8 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.